



Club Nautique de Port-Miou

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Du 02 Mars 2025

A MESDAMES ET MESSIEURS LES ADHÉRENTS DU CNPM

Conformément à nos statuts, vous êtes convié(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du CNPM qui aura lieu le :

DIMANCHE 02 MARS 2025 À 09 h 30

A la Maison des Associations, rue Séverin Icard à Cassis

ORDRE DU JOUR AGO :

- Approbation Compte Rendu de l'AG 2024 (vote)
- Rapport moral (vote)
- Rapport administratif (vote)
- Rapport d'activité École de Voile Habitable
- Rapport financier 2024 (vote)
- Rapport sportif
- Budget prévisionnel, cotisations 2025 (vote)
- Point sur les travaux calanque
- Projets et/ou calendrier des activités 2025
- Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES (Clôture réception le 31/02/2025)

Toutes les questions supplémentaires doivent être adressées par écrit au Président du Club avant le **28 Février 2025**, par courrier au CNPM, dont l'adresse figure en bas de page, ou par courriel : cnpm@sfr.fr

POUVOIRS (Entre Sociétaires)

Les pouvoirs de représentation à l'Assemblée Générale sont à adresser avant le **28 Février 2025**, par courrier (bon ci-dessous) au CNPM dont l'adresse figure en bas de page, ou de préférence via le site CNPM :

<https://www.cnport-miou.org/contact/bulletin-de-procuration.html>

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Cher(e) ami(e), l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Secrétaire Général

Pascal PETIT

PROCURATION entre Sociétaires

Je soussigné(e) Donne pouvoir à

(s'assurer au préalable que ce Sociétaire sera bien présent à l'AG)

Aux fins de me représenter et voter en mes lieux et place à l'Assemblée Générale Ordinaire du CNPM qui aura lieu le Dimanche 02 Mars 2025 à la Maison des Associations

Date et Signature précédée de « Bon pour pouvoir » :